

Rites funéraires oubliés

Préambule :

De tout temps, l'homme a fait honneur à ses morts, selon des rites très codifiés.

Il peut s'agir de gestes, de paroles, de danses, de cérémoniaux, ...

On peut les rattacher à une religion qui a ou avait ses propres rites, coutumes ou traditions. Ceci jusqu'à une période récente où la non croyance en un dieu a imposé un changement.

La cérémonie des obsèques aujourd'hui sont différentes de ce que nous avons connu dans notre jeunesse.

Différents rites :

Chaque société a eu ses rites y compris pendant la préhistoire. Au fil du temps, il y a eu :

- la momification et les pyramides dans l'Egypte ancienne ([clic](#)),
- les cumulus, les tertres, les cairns, chez les Gaulois et autres civilisations,
- les bûchers hindouiste en Inde ([clic](#)),
- la crémation et l'extraction des os au Japon ([clic](#)),

Mais aussi :

- l'anthropophagie (ou du moins sa simulation),
- l'immersion en mer (lors du décès d'une personne sur un bateau), ...

Nous n'évoquerons aujourd'hui que les rites dans la France catholique à partir du XVe siècle et jusqu'au début du XXe, entre le moment de la mort et de la mise en terre.

La déambulation du mort :

Au moment de la mort ([clic](#)), le prêtre doit se déplacer au domicile du défunt pour procéder à la bénédiction du corps.

Dans certains cas, le prêtre est déjà sur place, s'il a été appelé avant le décès pour donner les derniers sacrements ([clic](#)).

Vient ensuite tout un rituel diocésain :

- la sonnerie du glas,
- la toilette du défunt (souvent, dans une même communauté, c'est la même personne qui s'en charge),
- l'habillement,
- la mise en bière (seul le visage reste apparent) dans le cercueil définitif **ou provisoire**,
- la veille (le défunt n'est jamais laissé seul) ([clic](#)).

Le jour des obsèques (en règle générale 2 jours maximum après la mort), le prêtre revient au domicile du défunt pour la levée du corps.

Le cercueil est sorti de la maison, toujours de la même façon (porte, parfois fenêtre) et en général les pieds devant.

Il est porté par des hommes jusqu'à l'église à l'aide de sangles, de draps ou autres.

Parfois, il est porté à l'épaule ([clic](#)) pour un membre d'une corporation lors d'un décès accidentel (mineur par ex.), pour une haute personnalité ou pour un hommage (à Samuel Paty, par ex.)

Le cortège part à pied (ou en charrette si le domicile est éloigné).

Le cercueil du pauvre ou de l'indigent :

Jusqu'au début du XVe siècle, le corps du défunt était enveloppé dans un suaire ou linceul ([clic](#)), à même la terre, selon l'usage en vigueur.

A partir du XVe siècle, le sentiment de l'individu vis à vis de la mort va changer. Par crainte du contact direct avec le sol, des pratiques nouvelles de sépultures vont apparaître. Le corps va reposer sur un lit de mortier, une planche en bois.

Le cercueil apparaîtra vers la fin du XVe pour se généraliser au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

Pourtant, même si les cercueils étaient fabriqués par des artisans locaux, les familles n'avaient pas toujours l'argent.

On continua donc à ensevelir les pauvres dans un linceul, au détriment du rituel des obsèques.

Afin que chacun ait droit à des funérailles décentes, l'église fut à l'origine de la confection d'un cercueil provisoire où le corps du défunt était déposé, depuis la levée du corps jusqu'à l'enterrement.

Ce cercueil, appelé « cercueil du pauvre ou de l'indigent », était ensuite remis dans l'église, dans l'attente d'un nouvel occupant.

Le recours au cercueil du pauvre va cesser sous le 1er Empire par la loi du 23 prairial an XII (12 juin 1804) ([clic](#)) sur les sépultures, l'ensevelissement dans un cercueil devenant obligatoire.

Dans notre région, 3 cercueils du pauvre sont encore conservés à Boissy-sous-St-Yon ([clic](#)) et Chatignonville dans l'Essonne, à Craches dans les Yvelines.

Les pierres de repos :

Durant le cortège entre le domicile du défunt et l'église, se trouvaient des socles en pierre, le plus souvent à une croisée de chemins marquée d'une croix.

On y déposait le cercueil afin que les porteurs soient changés ou puissent se reposer.

Une prière était récitée.

Ces pierres étaient appelés « pierres de repos ».

Les pierres d'attente :

Une autre pierre (appelé « pierre d'attente des morts ») ([clic](#)) était disposée à proximité de l'église, souvent devant la porte d'entrée.

Le cercueil y était déposé, selon le rituel des funérailles, pour marquer un temps d'arrêt entre le monde des vivants et le monde céleste.

Avant de passer le seuil du lieu-saint pour la messe funéraire, le prêtre bénit le corps.

Rupture avec la tradition :

Au début du XIXe siècle et jusqu'au début du XXe, ces pierres (ainsi que les pierres de repos), ne vont plus être utilisées.

Le corbillard va les remplacer progressivement.

Mais il en subsiste encore dans notre région : Bouville, Danmenois, Epinay-sur-Orge, Morigny, Longvilliers, St-Cyr-la-Rivière, St-Cyr-sous-Dourdan.

La porte des morts :

Le rituel de la déambulation du mort se termine bien évidemment au cimetière qui, depuis le Xe siècle, est tout proche de l'église ([clic](#)).

Il n'y a que quelques pas à faire.

Le cercueil passe par une porte spécialement dédiée, « la porte des morts » ([clic](#)) dont la plupart des églises est dotée.

Elle est située traditionnellement sur le flanc nord de l'église.

La porte est étroite et pas très haute. Ces dimensions étaient voulues.

L'âme est passée dans l'au-delà grâce à la cérémonie religieuse.

L'enveloppe du corps est devenue inutile. Elle va rejoindre le cimetière.

D'où l'expression : « en passant par la petite porte ».

Dans le cimetière, le fossoyeur, qui ne devait pas entrer dans l'église, se chargeait du corps.

Vers la fin du XIXe siècle, les cimetières sont déplacés en dehors de la ville ou du village.

La porte des morts n'a plus aucune utilité.

Dans beaucoup d'église, la porte est murée, comme nous pouvons le voir à l'église St Clair de Gometz-le-Châtel ([clic](#)).

Vers d'autres rituels :

Dans ma petite enfance, le rituel avait évolué.

Chaque mort avait son cercueil, identique pour tous, fabriqué par le menuisier du village.

Le curé allait chercher le corps qui était amené à l'église puis au cimetière ([clic](#)) par un corbillard tiré par un tracteur, puis une automobile.

Les voisins proches (rarement des membres de la famille), portaient le cercueil.

Jusqu'à très récemment, je n'avais jamais entendu parler de cercueil du pauvre, pierre de repos, pierre d'attente et porte des morts.

Et aujourd'hui ?

De nos jours, 50 à 60 ans, plus tard, ce sont d'autres rites qui sont en vigueur.

Des pompes funèbres, avec leurs propres porteurs, s'occupent de tout.

L'église a pris beaucoup moins de place mais nous faisons toujours honneur à nos morts, qu'ils soient enterrés ou incinérés.

Bernard Lian
9 janvier 2021

Source principale : article paru dans le bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.

N° 89 - 2019-2020